



Fin juillet, une rave-party rassemblant 5 000 personnes a eu lieu sur une prairie de 20 ha à Clavières, dans le Cantal.

Anthony Valour / Photopur / La Montagne / MAXPP

Occupation illégale Des prairies dévastées par des rave-parties

L'appropriation illicite de parcelles agricoles par des communautés de fêtards exaspère les éleveurs cantaliens.

Trop, c'est trop ! Un ras-le-bol mêlé d'indignation agite en cette fin d'été la profession agricole dans le Cantal, dont les grands espaces sont prisés par les amateurs de rave-party. « La communauté arc-en-ciel, composée d'environ 500 personnes, s'est installée depuis début juillet sur plusieurs dizaines d'hectares agricoles au Fau. Fin juillet, c'est la commune de Clavières qui a été prise d'assaut par plusieurs milliers de festivaliers venus participer à une rave-party d'une semaine », dénonce un communiqué de presse signé par la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs (JA) du Cantal. « Ces occupations illégales sont le fruit

d'une organisation clandestine parfaitement orchestrée. Les squatteurs repèrent les lieux à l'avance et s'installent en un temps record. Ils violent ainsi la propriété privée des agriculteurs, les privant de leur outil de travail, s'insurge Valentin Delbos, président des JA du Cantal. Malgré les plaintes déposées, les autorités ont laissé ces événements se dérouler jusqu'à leur terme, au mépris total des droits des agriculteurs et de la protection de leurs terres. Cette passivité est inacceptable alors que les manifestations d'agriculteurs pour la défense de leur revenu mobilisent les cars de CRS ! » Pour le président de la FDSEA Joël

Piganiol, « il va falloir trouver des solutions efficaces pour enrayer un phénomène récurrent et prenant de l'ampleur d'année en année ».

Dépôt de plainte

À Clavières, 20 ha d'un îlot de 100 ha consacrés à 93 vaches allaitantes de la Coopérative d'estive du Mont Mouchet ont été squattés durant une semaine par 5 000 personnes venues de toute l'Europe. « Les vaches étaient prêtes à rentrer sur cette parcelle. Il a fallu revoir la gestion de notre pâturage tournant », explique Jean-Michel Vigier, président de la coopérative. « Aucun débordement n'a été à déplorer, souligne Gilles Bigot, maire de la commune. Les pompiers bénévoles de tout le département ont été sur le pont 24 heures sur 24. » La coopérative a obtenu une légère compensation financière par les occupants pour les dégâts occasionnés aux prairies.

Au Fau, le propriétaire et l'exploitant fermier privé de ces estives ont déposé plainte. Le préfet du Cantal n'a pas jugé bon de demander une expulsion des occupants illicites. L'affaire est entre les mains du tribunal administratif. « L'exploitant est responsable de ce qui se passe sur ses terres, rappelle Patrick Adam, président du Syndicat de la propriété privée rurale du Cantal. La défense du droit de propriété est un sujet politique des plus préoccupants. »

Monique Roque-Marmey

DOUBLE PRÉJUDICE

L'été, les éleveurs ont besoin de leurs prairies pour leurs animaux. Non seulement elles sont inexploitable pendant les occupations illégales, mais, à leur départ, elles sont dévastées et jonchées de détritus dangereux (plastiques, seringues, bouteilles...) pour les vaches.

Savoie et Haute-Savoie Des soirées ciné-débat pour mieux vivre ensemble

« En montagne et en plaine, toute l'année et dans toutes les productions, des agriculteurs rencontrent des problèmes de cohabitation avec les autres citoyens des Savoies, relate Karine Longerey, élue à la chambre d'agriculture. Pour aider à dénouer les tensions, nous organisons depuis deux ans des soirées ciné-débat. » Au total, 2 255 personnes ont assisté aux 28 soirées traitant de diverses thématiques : voisinage, phytos... Après la projection d'un film, des agriculteurs répondent sans tabou. Les échanges se poursuivent autour d'un buffet offert de produits locaux. Les premiers effets se voient, comme les liens noués ou renforcés avec des communes et collectivités qui deviennent des relais de communication.

Pays de la Loire

Transmettre en viande bovine

Le territoire des Coëvrons, à l'est de la Mayenne, vient de clôturer un programme d'actions lancé en 2022. Il a permis de réaliser par drone des vidéos d'exploitations à transmettre. Négociants, abatteurs et bouchers du secteur ont aussi travaillé avec les banques à de nouvelles modalités de financement. Au printemps, une soirée « transmission » a rassemblé 200 personnes et six rencontres entre cédants et candidats ont été organisées. Le programme a mobilisé 120 000 €, financé par la communauté de communes (20 %), la Région (30 %) et la chambre d'agriculture.